

AEROPLUME N°108

1^{er} VOL 2015 EN PARAMOTEUR - Un petit air de liberté...

Mardi 6 janvier 13 heures, direction le Liamone pour mon premier vol en paramoteur de l'année.

Au passage du col San Bastiano je vois les copains qui volent en parapente, et malgré un ciel nuageux où le soleil a du mal à percer, ils semblent tenir le long de la crête...

Le Liamone, mon déco paramoteur favori, est plus ensoleillé.

Une petite brise de mer m'accueille. Je sors le matos de ma camionnette et quelques minutes plus tard je me retrouve en l'air.

J'ai mis 5 litres d'essence ; largement de quoi aller me balader jusqu'à Cargèse en suivant la côte et revenir...

Une bonne heure après je me repose près de la voiture, tout heureux de cette petite balade hivernale le long de la côte.

Quelques minutes pour plier le tout et retour à la maison...



Chacun a bien compris que le paramoteur est un aéronef de la catégorie des aérodynes, composé d'une aile de parapente, d'un châssis et d'un moteur. Mais est-ce que tout le monde sait que le paramoteur fait partie de la grande famille des ULM ?...

Les ULM (Ultra Légers Motorisés) comportent 7 classes distinctes : 1- les paramoteurs, 2- les pendulaires (ailes delta motorisées), 3- les multiaxes (petits avions), 4- les autogires ultralégers, 5- les aérostats dirigeables ultralégers, 6- les hélicoptères ultralégers. (plus de renseignements sur www.wikipedia.fr - paramoteur)

La fédération de tutelle des ULM est la FFPLUM.

En France, la réglementation impose un Brevet de Pilote ULM délivré par la DGAC. Ce Brevet, facile à obtenir, comprend un examen théorique sous forme de QCM, et un examen pratique réalisé sous le contrôle d'un instructeur reconnu par la DGAC.

Pas de règles draconiennes, la responsabilité des consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil est laissée au pilote. Il ressort de tout cela que le paramoteur est un aéronef simple, économique, léger, pratique, ludique, et que cet appareil se prête à merveille pour des petites ballades aériennes en conditions calmes...

En effet, il convient de dissocier les 2 activités, même si dans un futur proche, la propulsion électrique modifiera la donne. Pour le moment, le parapente c'est du vol libre, le paramoteur c'est de l'aviation ultra légère...

Si en vol l'engin est particulièrement stable, il faut noter qu'en cas de fermeture asymétrique, la contre-réaction sellette de l'aile est moins efficace qu'en parapente. De ce fait le paramoteur se prête moins bien aux fortes conditions thermiques...

Mais quel bonheur que de traverser le désert Tunisien ou le Sahara Marocain en rasant les dunes et en naviguant au GPS d'oasis en oasis... Quel bonheur que de voler dans le désert Syrien près de Palmyre où émergent des ruines romaines et des châteaux forts...

Quel bonheur que de faire le tour de notre splendide île en longeant les côtes et en survolant les tours Génoises...

Quel bonheur que de voler tranquillement et de se sentir libre comme l'air...

Guy

